



Charte d'engagement Entreprise du numérique

Dans le cadre de l'initiative Plug IN, portée par Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération et pilotée par le Pôle EMC2, je souhaite proposer une solution à un ou plusieurs (3 maximum) besoins industriels identifiés et engager mon entreprise dans une démarche d'innovation ouverte pour la co-construction d'un projet portant sur l'usage du numérique dans une entreprise industrielle.

Ouvert aux entreprises numériques implantées en Région Pays de la Loire.

A ce titre, vis-à-vis des porteurs de Plug IN, nous nous engageons à :

- Participer à la séance de pitches prévue le 27 novembre 2019, afin de présenter nos solutions aux industriels.
- Contribuer à la communication externe du dispositif (site web, relations presse...) en acceptant de répondre aux sollicitations des organisateurs et en fournissant les éléments ad hoc (logo, photos, descriptif entreprise et projet, interviews...).
- Présenter le besoin et sa solution conjointement avec l'entreprise industrielle comme case-study lors de la soirée de restitution du programme en avril 2020 (date à confirmer).

En parallèle, vis-à-vis des entreprises industrielles, nous nous engageons à :

- Désigner un porteur de projet au sein de l'entreprise pour suivre le projet en coordination avec les industriels.
- Traiter de manière confidentielle toute information apportée par les entreprises industrielles, sauf avis contraire.
- Organiser au moins une réunion de travail avec l'industriel entre le période de janvier à avril 2020.

Un accord de confidentialité sera signé si besoin.

Fait à, le/...../.....,

Nom & prénom :

Fonction :

Signature :